



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Frais d'examens

Question écrite n° 47886

Texte de la question

M. Leonce Deprez demande à M. le ministre du travail et des affaires sociales s'il est opportun que des caisses primaires d'assurance maladie (CPAM) évoquent dans leurs publications l'intérêt de l'ostéodensitométrie qui permet d'apprécier la densité osseuse, examen souvent prescrit par les médecins, notamment pour les femmes qui sont en période de préménopause ou de ménopause, alors que cet acte de radiologie ne figure pas à la nomenclature générale des actes professionnels et n'est pas remboursable par l'assurance maladie. Il lui demande de lui préciser la nature, les perspectives et les échéances de son action ministérielle tendant à mettre fin à cette anomalie.

Données clés

Auteur : [M. Deprez Léonce](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47886

Rubrique : Assurance maladie maternité : prestations

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 février 1997, page 473